

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE  
EN PRÉSENTIEL AU BUREAU MUNICIPAL – QUARTIER BAKER-BROOK ET  
VISIOCONFÉRENCE – PLATEFORME ZOOM – DIFFUSÉ SUR YOUTUBE  
CONSEIL DU GOUVERNEMENT LOCAL DE HAUT-MADAWASKA  
2 MAI 2022, 12 H**

**Présents-te :** Jean-Pierre Ouellet Maire (Présentiel)  
Pierre Milliard Directeur général (Présentiel)  
Jessica Raymond Greffière adjointe (Présentielle)

**Quartier Saint-François :** Rino Levasseur (Présentiel)  
Robert Bonenfant (Visioconférence)  
**Quartier Clair:** Carl Sawyer (Présentiel)  
**Quartier Baker-Brook:** Francine Caron (Visioconférence)  
Georges Michaud (Présentiel)  
**Quartier Saint-Hilaire :** Michel J. Morin (Visioconférence)  
Réginald Nadeau (Visioconférence)

**Absents-es :**

**Quartier Clair :** Richard Michaud

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 12 h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

**2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

- a) Le maire prend les présences. Le quorum est constaté.
- b) Le document d'information destiné au public est affiché sur la plateforme Youtube. Quelques minutes sont admises pour que les invités-es puissent en faire la lecture.

**3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points à l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



#### 4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Retirer le point suivant à l'Ordre du Jour :

5. b) Nommer la conseillère Francine Caron en tant que membre sans droit de vote au Comité du « Musée Salle du 150<sup>e</sup> ».

##### **Résolution No 2022-05-02(1)**

Proposé par le conseiller Carl Sawyer

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été modifié.

**Motion adoptée.**

#### 5. **ARRÊTÉ MUNICIPAL, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF**

a) **Accepter de signer l'entente avec le Comité du « Musée Salle du 150<sup>e</sup> ».**

##### **Résolution No 2022-05-02(4)**

Proposé par le conseiller Carl Sawyer

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte de signer l'entente avec le Comité du « Musée Salle du 150<sup>e</sup> ». Cette entente prend effet à la date de sa signature.

**Motion adoptée.**

c) **Endosser la participation de M. Michel J. Morin au Congrès annuel 2022 de la FCM à Regina, Saskatchewan.**

##### **Résolution No 2022-05-02(5)**

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

**ATTENDU QUE** la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) représente les intérêts municipaux dans les enjeux liés aux politiques et aux programmes de compétence fédérale;

**ATTENDU QUE** le Congrès annuel et salon professionnel 2022 de la FCM aura lieu à Regina, Saskatchewan, du 2 au 5 juin prochain;

**ATTENDU QUE** le Congrès 2022 offrira une occasion aux leaders locaux de se réunir pour préparer la reprise que les Canadiennes et Canadiens méritent;

**ATTENDU QUE** le Congrès annuel et salon professionnel 2022 de la FCM est une excellente occasion d'obtenir des formations pratiques et des connaissances diverses par l'entremise de plus de 50 ateliers, visites d'études et séances avec des experts du monde municipal; de définir les priorités fédérales-municipales; de réseauter avec des pairs et spécialistes du milieu; d'obtenir de nouveaux

de réseauter avec des pairs et spécialistes du milieu; d'obtenir de nouveaux outils pour répondre aux besoins de notre collectivité et de mettre en relief la Communauté de Haut-Madawaska;

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska endosse la participation de Monsieur Michel J. Morin au Congrès annuel et salon professionnel de la FCM, commençant le 2 juin et se terminant le 5 juin 2022.

**Motion adoptée.**

**d) Modifier la résolution No 2021-09-07(12) - Accepter la soumission de Violette Motors Ltd pour l'achat de deux camions (pick-up).**

**Résolution No 2022-05-02(6)**

Proposé par le conseiller Carl Sawyer

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska modifie la résolution No 2021-09-07(12) Accepter la soumission de Violette Motors Ltd pour l'achat de deux camions (pick-up). Modification : remplacer le camion F350 par un camion F550, pour un montant total de 97 068 \$, plus taxe applicable.

**Motion adoptée.**

**e) Accepter la soumission pour l'achat de 2 souffleuses.**

**Résolution No 2022-05-02(7)**

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par la conseillère Francine Caron

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte la soumission de John Deere pour l'achat de 2 souffleuses de marque Erskine 620FM au montant de 27 800 \$, plus taxe applicable. Ce projet fait partie de l'Ordre ministérielle No 21-0045 datée du 15 juillet 2021.

**Motion adoptée.**

**f) Changer le nom de l'entité 1 – Réforme de la gouvernance locale.**

**Résolution No 2022-05-02(8)**

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entrepris une réforme de la gouvernance locale sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick;

**ATTENDU QUE** les nouvelles entités qui seront créées ont le choix de modifier leur nom afin de refléter les nouvelles réalités géographiques;

**ATTENDU QUE** la Communauté de Haut-Madawaska est une Communauté toute récente et dont on célèbre cette année son cinquième anniversaire d'existence;

**ATTENDU QUE** lors des études de faisabilité et consultations publiques réalisées en 2015 et 2016 pour regrouper les 5 entités municipales de Saint-Hilaire, Baker-Brook, Clair, Saint-François-de-Madawaska, Lac Baker ainsi que les 6 DSL, le nom de « Communauté de Haut-Madawaska » avait été retenu par les 5 entités municipales et les 6 DSL;

**ATTENDU QUE** le nom de « Communauté de Haut-Madawaska » signifiait tout le territoire du comté de Madawaska qui se trouvait à l'ouest des limites de la Ville d'Edmundston;

**ATTENDU QUE** la Communauté de Haut-Madawaska a investi des sommes considérables dans son image de marque : logo, site Web, Page Facebook, papeterie, chèques et comptes bancaire, lettrage de nos équipements, design de nos enseignes, etc.;

**ATTENDU QUE** plusieurs organismes du milieu ont intégré le nom de « Haut-Madawaska » dans leur appellation : Chambre de commerce du Haut-Madawaska; Banque alimentaire du Haut-Madawaska; Hockey mineur du Haut-Madawaska; les Panthères du Haut-Madawaska; le Centre de santé communautaire du Haut-Madawaska, etc. et;

**ATTENDU QUE** le nom de Haut-Madawaska est unique, qu'il est imprégné dans la mémoire collective des gens et qu'il est facilement identifiable à l'échelle provinciale et nationale.

Pour toutes les raisons énumérées ci-haut et pour des raisons évidentes d'économie;

**Il est résolu** par le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska de garder le nom existant soit « Haut-Madawaska » pour la nouvelle entité qui sera créée le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Motion adoptée.**

**g) Fixer la date de l'audience publique pour la modification du Plan rural du Village de Clair 2008 Arrêté No 37.**

**Résolution No 2022-05-02(9)**

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Carl Sawyer

**ATTENDU QUE** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska considère l'adoption d'un Arrêté du gouvernement local modifiant le Plan rural du Village de Clair 2008, Arrêté de zonage No 37, de façon à modifier l'Arrêté afin de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale située en partie en zone « Utilité publique » P, ainsi que l'implantation de bâtiment accessoire dans cette zone la réglementation en vigueur.

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska convoque ses citoyens et citoyennes à une réunion publique le 10 mai 2022, de 13 h à 14 h, au Complexe multifonctionnel - Quartier Clair pour examiner les objections et commentaires à ce projet d'Arrêté et que la greffière se charge, au nom et au compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme sur le site web du gouvernement local de Haut-Madawaska en y indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

**Motion adoptée.**

**h) Approuver la candidature de Monsieur Maxim Dubé à titre de pompier volontaire pour la Brigade d'Incendie du gouvernement local de Haut-Madawaska – Quartier Saint-François.**

**Résolution No 2022-05-02(10)**

Proposé par le conseiller Rino Levasseur  
Appuyé par le conseiller Georges Michaud

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska approuve la candidature de Monsieur Maxim Dubé à titre de pompier volontaire pour la Brigade d'Incendie du gouvernement local de Haut-Madawaska – Quartier Saint-François.

**Motion adoptée.**

**i) Demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter un montant en vue de dépenses en capitaux.**

**Résolution No 2022-05-02(2)**

Proposé par la conseillère Francine Caron  
Appuyé par le conseiller Carl Sawyer

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter un montant en vue de dépenses en capitaux pour les durées et les sommes suivantes :

<b>Fins</b>	<b>Sommes (\$)</b>	<b>Durées</b>
<b><u>Services du fonds général</u></b>		
<b><u>Services récréatifs et culturels</u></b>		
Amélioration du Centre Maxime Albert – Quartier Saint-Hilaire	32 000 \$	15 ans
Équipements récréatifs et culturels Surfaceuse ( « zamboni » )	<u>157 000 \$</u>	10 ans
Total : Services récréatifs et culturels	189 000 \$	

Services relatifs aux transports

« Loader » (1) et équipements	247 000 \$	10 ans
Équipement pour camion (pick-up)	58 000 \$	5 ans
Réfection de rues municipales – Quartier Clair	<u>634 000 \$</u>	15 ans
Total : Services relatifs aux transports	939 000 \$	

**TOTAL DU FONDS GÉNÉRAL 1 128 000 \$**

Services du fonds des services publics – eau et évacuation des eaux usées

Services d'eau

Réfection de rues municipales et remplacement des conduites d'eau Quartier Clair	466 000 \$	30 ans
Extra anticipé pour la construction de nouveaux puits Quartier Saint-Hilaire	<u>113 000 \$</u>	30 ans
Total : Services d'eau	579 000 \$	

Services d'évacuation des eaux usées

Réfection de rues municipales et remplacement des conduits d'égouts Quartier Clair	<u>230 000 \$</u>	30 ans
Total : Services d'évacuation des eaux usées	230 000 \$	

**TOTAL DU FONDS DE SERVICES PUBLICS  
EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES 809 000 \$**

**EMPRUNT TOTAL 1 937 000 \$**

**Motion adoptée.**

- j) Demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter un montant intérimaire en vue de dépenses en capitaux.**

**Résolution No 2022-05-02(3)**

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

**Il est résolu que** le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter un montant intérimaire en vue de dépenses en capitaux pour les durées et les sommes suivantes :

<u>Fins</u>	<u>Somme (\$)</u>	<u>Durée</u>
-------------	-------------------	--------------

**Services du fonds général**

Réfection de rues municipales – Quartier Clair

Emprunt intérimaire	2 238 000 \$	3 ans
---------------------	--------------	-------

Emprunt intérimaire pour la contribution du MTI pour 2023	<u>282 000 \$</u>	3 ans
--	-------------------	-------

<b>EMPRUNT INTÉRIMAIRE TOTAL POUR LE FONDS GÉNÉRAL</b>	<b>2 520 000 \$</b>	
--	---------------------	--

**Services du fonds des services publics – eau et évacuation des eaux usées**

Remplacement de conduites d'eau et d'égouts – Quartier Clair

Emprunt intérimaire	<u>1 634 000 \$</u>	3 ans
---------------------	---------------------	-------

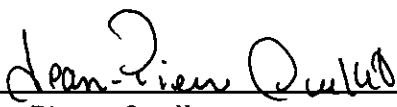
<b>EMPRUNT INTÉRIMAIRE TOTAL POUR LE FONDS DE SERVICES PUBLICS EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</b>	<b>1 634 000 \$</b>	
---	---------------------	--

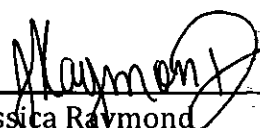
<b><u>EMPRUNT INTÉRIMAIRE TOTAL</u></b>	<b><u>4 154 000 \$</u></b>	
---	----------------------------	--

**Motion adoptée.**

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par le conseiller Michel J. Morin à 12h19.

  
Jean-Pierre Ouellet  
Maire

  
Jessica Raymond  
Greffière adjointe